

EB/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 24

votants 29

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

le : 25 SEPTEMBRE 2024

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2024

**PRÉSENTS :**

Mmes. S. PONCHON, A. JARILLO, ML. ANZALONE, A. SALZE

Mrs. E. CHAUVET, PH. MARTIN, C. AMIEL,

Mmes I. MILLET, F. MOURET, S. COMBE, S. LAMBERT, C. CHAUVET, L. ROQUEPLAN, MD. PAGES,

Mrs. D. CHAMBON, C. PTAK, B. CLARETON, M. TEISSIER L. IMBERT, C. ALLEMANY, L. CONSOLIN,  
R. THIERS-SIMON, C. LABARDE

**ABSENTS EXCUSES :**

Mmes et Mrs. JP. SEISSON (pouvoir à L. CONSOLIN), M. LUCIANI-RIPETTI (pouvoir à C. AMIEL),  
D. MAHUET (pouvoir à S. PONCHON), M. LOMBARDO (pouvoir à MD. PACÈS), C. BARRY  
(pouvoir à C. LABARDE), B. REYNÈS, S. DIET, N. AUBERT

**ABSENTS :**

Mme N. BOUABDALLAH

Secrétaire de Séance : Madame Adélaïde JARILLO

**20240925 – 16/FIN05. REGULARISATION DE RESTES A RECOUVRER SUR LE BUDGET  
PRINCIPAL**

Madame la Trésorière Principale nous informe qu'il lui est impossible de recouvrer des factures liées au rôle d'eau de février 2018 pour la somme de 15 103.91 €.

Les poursuites ont été effectuées et sont restées sans suite.

Ces sommes non recouvrées font partie d'un rôle qui n'a pas pu être rattaché au titre récapitulatif, à cause d'un incident technique du logiciel du trésor public. Aussi, il convient de les régulariser par la voie d'un mandat au compte 65888, plutôt que de les traiter en admissions en non-valeur.

Les explications du rapporteur entendues,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ADMET la régularisation de ces restes à recouvrer sur le budget principal de la Ville au compte 65888 pour un montant de 15 103.91 €.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.  
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Châteaurenard, le 26 septembre 2024

LE MAIRE  
Marcel MARTEL

